

Racines Urbaines

Reconversion d'un ancien hôpital en École des Métiers du Paysage à Voiron, France.

Le projet s'inscrit dans la continuité de l'énoncé théorique : « Quel avenir pour les friches hospitalières des villes moyennes de France ». Il explore la transformation de l'ancien hôpital de Voiron en École des Métiers du Paysage, dans un dialogue entre nature, architecture et pédagogie.

Cette reconversion répond à un double enjeu : dynamiser Voiron par l'attractivité des 18-25 ans et rassembler formations professionnelles et académiques sur un même site, favorisant les passerelles. L'école rayonne au-delà de son campus et contribue à faire de Voiron une ville verte.

Face à un complexe bâti dense, labyrinthique, hétérogène et sans hiérarchie claire, le projet adopte une stratégie soustractive: structurer l'espace par le vide. Une rue centrale en pente devient la colonne vertébrale du campus. Cet espace connecte les différentes entrées, dont une rattachée à un funiculaire souterrain reliant le centre-ville au site. Elle relie les pôles programmatiques, résout la contrainte topographique, facilite la circulation, apporte lumière et ventilation naturelle. Cette rue évolue : elle s'élargit aux lieux publics (bibliothèque, restaurant, hall), dont certains sont ouverts aux visiteurs, puis se resserre selon les flux. Elle offre trois séquences spatiales : une terrasse extérieure, un portique couvert et une galerie intérieure.

Le campus-paysage s'ouvre : végétation infiltrée, toitures-potagers, parkings transformés en serres. Le bois marque le neuf, le béton l'existant. La rue devient fil conducteur: elle relie, fluidifie, unifie.



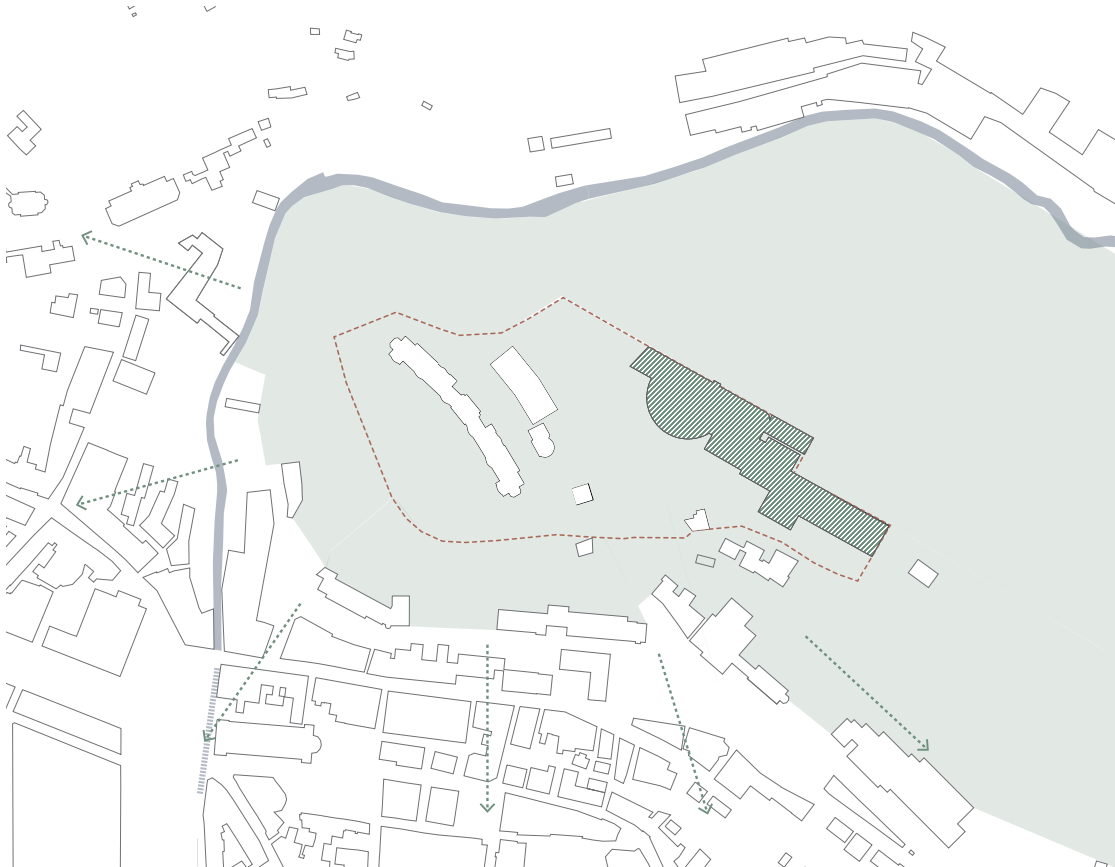
Plan masse - Echelle 1:10 000

Formations
220 étudiants
25 formateurs
10 administratifs

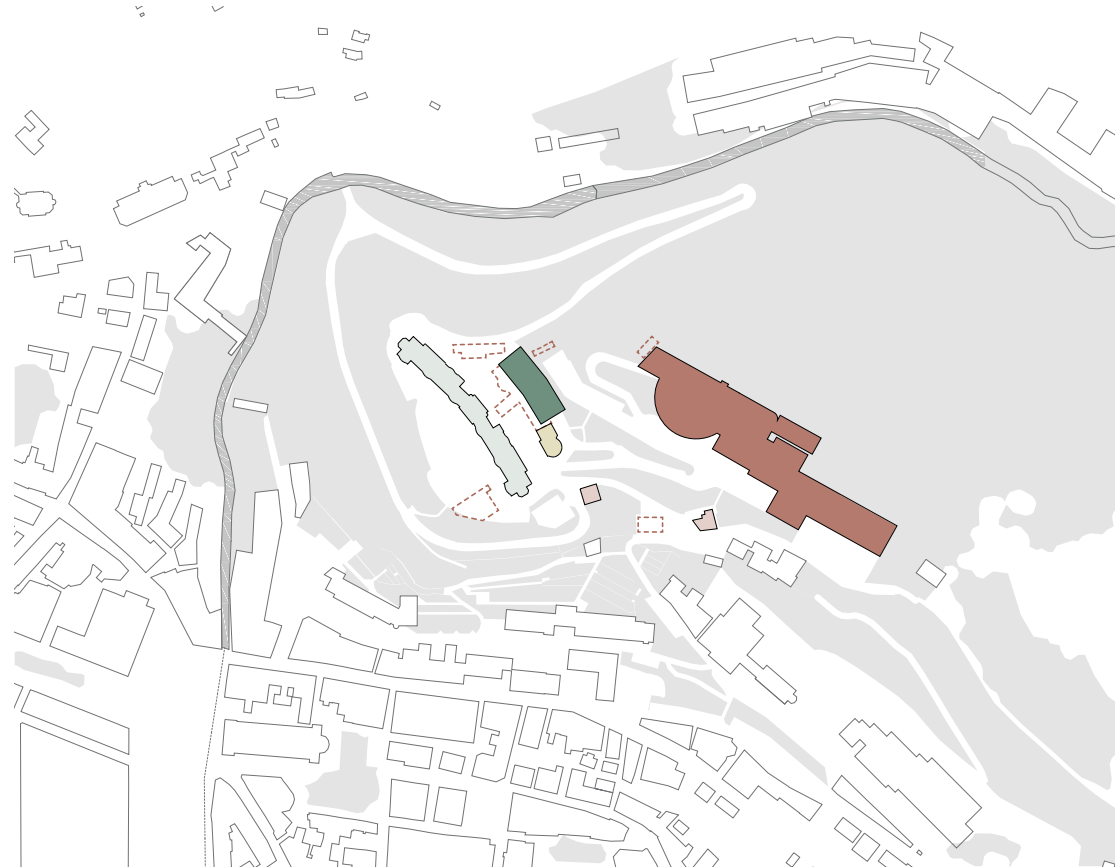
Formation professionnelle (+) pratique 80 étudiants	CAP A : Certificat d'aptitude professionnelle agricole « Jardinier Paysagiste »
	Formation 2 ans (après le brevet, dès 16 ans) 3 semaines en entreprise pour 1 semaine à l'école
	Objectifs de la formation Entretien et aménagement des espaces verts en arboré, avec du matériel adapté, selon les enjeux locaux.
	40 étudiants
Formation professionnelle (+) pratique 80 étudiants	BTS A : Brevet de Technicien Supérieur Agricole option : « Aménagements paysagers »
	Formation 2 ans - Alternance : 2 semaines entreprise, 2 semaines formation 20 par classe (1 classe par année)
	Objectifs de la formation - Techniques d'aménagement (plantations, maçonnerie paysagère, éclairage...) - Connaissances en botanique, agronomie. - Gestion de projet, lecture de plans, CAO - Economie, gestion et droit du travail
	40 étudiants
Formation académique (+) théorique 150 étudiants	Bachelier paysagiste
	Formation 3 ans 20 étudiants par classe
	Objectifs de la formation - Conception paysagère (dessin, DAO/CAO) - Botanique, sol, écologie - Gestion de chantier, communication, droit de l'environnement
	60 étudiants
Formation académique (+) théorique 150 étudiants	Master paysagiste - Diplôme d'État de Paysagiste (DEP)
	Formation 2 ans 20 étudiants par classe
	Objectifs de la formation - Projet de paysage (analyse, dessin, maquettes) - L'urbanisme, géographie, sociologie - Approche environnementale, hydraulique, sol - Stages, mémoire de fin d'études, atelier
	40 étudiants
Formation académique (+) théorique 150 étudiants	Master paysagiste - Diplôme d'État de Paysagiste (DEP)
	Formation 2 ans 20 étudiants par classe
	Objectifs de la formation - Spécialiste en aménagement du paysage - L'urbanisme - Écologie du territoire
	40 étudiants



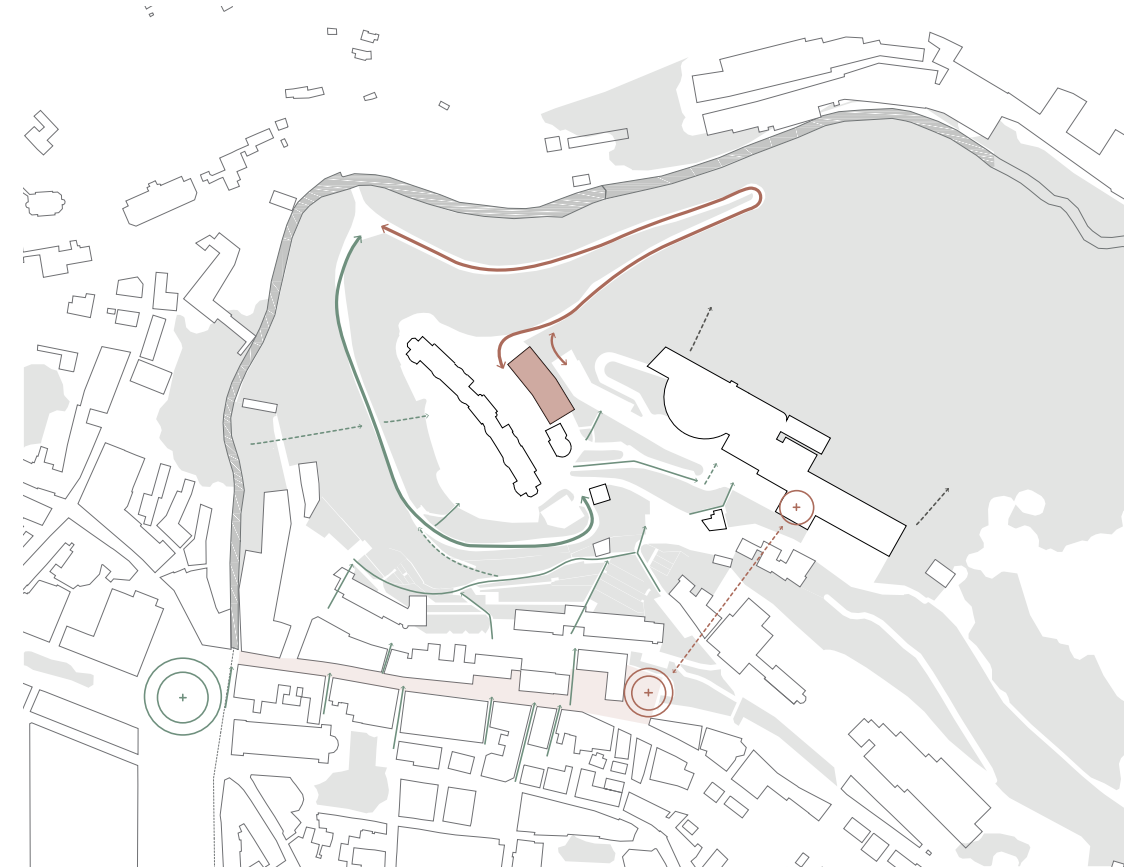
Plan de situation - Echelle 1:500



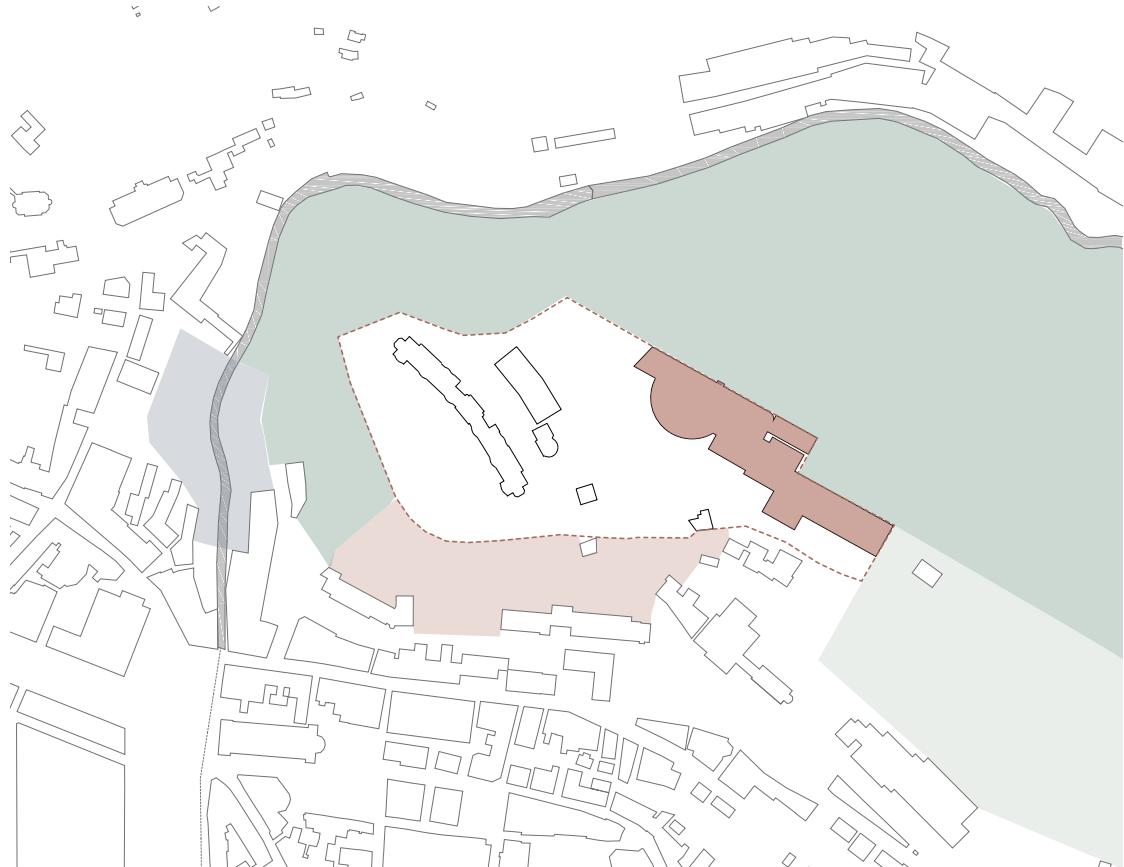
- Concept
- Végétation
 - Campus-paysage
 - Périmètre du site
 - Morges (rivière)
 - Rayonnement du campus pour faire de Voiron une ville verte



- Programme
- Logements résidentiels 5 428 m²
 - Parking Site (3 niveaux) 2 505 m²
 - Chapelle existante 98 m²
 - Deux maisons existantes pour enseignants/ intervenants 533 m²
 - École des Métiers du Paysage 8 972 m²
 - Démolition (1917 m²) AGDUC: 672 m² Intérieur: 616 m² Cuisine: 622 m² Divers: 107 m²



- Accessibilité
- Voie motorisée (double sens)
 - Circulations piétonnes et cyclables
 - Accès piéton existant
 - Accès piéton à créer
 - Chemin de randonnée à créer
 - Funiculaire souterrain
 - Station funiculaire 1
 - Station funiculaire 2
 - Dynamiser l'Avenue Gambetta



- Aménagements paysagers
- Situation : Forêt en pente Formation : Horticulture paysagère
 - Situation : Ancien parking et toiture Formation : Culture maraichères (potagers + serres)
 - Situation : Champs en pente Formation : Culture
 - Situation : Terrasses-belvédères végétales Formation : Floriculture
 - Situation : Abords Morges Formation : Paysage des Rives
 - Situation : Jardin de ville Formation : Serres